



Paris, le 15 décembre 2020

L'Énergie photovoltaïque dans le monde agricole : la nouvelle publication du SER pour contribuer à une synergie-clé de la transition écologique

A travers cet éventail large et concret d'opérations conjuguant agriculture et énergie solaire photovoltaïque, le SER entend stimuler la réflexion et les rapprochements entre acteurs autour de synergies bénéfiques pour le monde agricole comme pour la transition énergétique.

Ce document, qui présente des exemples très divers de réalisations concrètes et bénéfiques du mariage entre agriculture et photovoltaïque, se veut un panorama non-exhaustif des associations possibles et des solutions durables émergeant à la croisée des enjeux énergétiques et agricoles.

En effet, l'énergie solaire photovoltaïque s'impose dans le Monde comme l'une des énergies majeures de ce siècle. En France, elle constitue l'une des composantes essentielles de la transition énergétique dans laquelle est engagé notre pays, comme l'a rappelé l'adoption de la PPE révisée, qui fixe l'objectif ambitieux de 35,1 GW à 44 GW de capacités installées en 2028.

Cette source d'énergie renouvelable a la vertu de pouvoir être déployée sur tout type de surface, au sol comme en toiture et sur de nombreux types de structures, en façade ou sur des ombrières... Aussi, loin de s'apparenter à une artificialisation des sols, le solaire photovoltaïque doit pouvoir continuer à prendre sa place de manière raisonnée et raisonnable dans le monde agricole.

De son côté, l'agriculture occupe une place économique et culturelle de premier plan en France. En effet, plus de la moitié de la superficie française est agricole (environ 30 millions d'hectares sur les 55 millions que compte le territoire continental), et notre pays est le premier pays agricole d'Europe en termes économiques.

C'est donc tout naturellement que les acteurs du monde agricole et de la filière photovoltaïque se sont engagés dans de multiples collaborations depuis plus de 10 ans maintenant, pour la réalisation de projets photovoltaïques en milieu agricole.

Aussi, le SER a tenu à accompagner le lancement de sa publication dédiée à cette dynamique collaborative d'un échange sous forme de webinaire entre représentants du monde agricole, experts et acteurs de la filière solaire. Signe de l'intérêt et des attentes que suscitent les synergies entre agriculture et photovoltaïque, plus de 370 participants ont suivi les débats et interventions de Céline MEHL, ingénierie filière photovoltaïque à l'ADEME, Jean-Philippe RIVES, Président Coordination Rurale de l'Aude, Olivier DAUGER, membre du Conseil d'administration de la FNSEA, en charge des dossiers Climat et Energies, Maxime BUIZARD, membre du Conseil d'administration des Jeunes Agriculteurs, et Xavier DAVAL, vice-Président du SER et Président de la Commission Solaire du SER.



Jean-Louis Bal, Président du SER, a déclaré : « La brochure dédiée que publie le SER, comme les débats riches et passionnantes entre acteurs lors de l'évènement que nous avons organisé ce matin, sont autant de jalons d'une dynamique essentielle et mutuellement bénéfique pour le développement de la filière photovoltaïque et pour le monde agricole ».

« Nous sommes convaincus qu'en conjuguant nos efforts et en partageant nos connaissances, les synergies déjà à l'œuvre déboucheront à l'avenir sur des projets encore plus novateurs au bénéfice du monde agricole et de la transition énergétique, dans le respect des usages et au service de la mission première de l'agriculture », a souligné Xavier DAVAL, vice-Président du SER et Président de la Commission Solaire du SER

Télécharger [la brochure L'Énergie photovoltaïque dans l'agriculture](#)

Revoir [le webinaire SER « Les synergies entre agriculture et solaire photovoltaïque » du 15 décembre 2020](#)

Contact presse :

Gilles CORMAN
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur www.enr.fr  @ser_enr  Syndicat des énergies renouvelables